

LOISIRS À VECKRING

Un loto pour les enfants



Pour donner aux petits l'accès aux activités des grands, l'association Hacken'Move organise le mercredi 10 février, à partir de 14 h, à la salle des fêtes de Veckring, un loto spécialement dédié aux têtes blondes. Le concept est connu de tous, mais l'innovation se réalise par le fait qu'aucun perdant n'est à prévoir. En effet, chaque enfant, chanceux ou non, repartira avec un lot. La participation est fixée à 5€, goûter inclus. Attention ! Inscription obligatoire dans la limite des places disponibles via Facebook ou email : hackenmove@gmail.com. Contacts Tél. : 06 17 74 73 41.

THÉÂTRE À METZERVISSE

Venez rire avec "Ce cher Norbert"



L'association Metzervisse, village lorrain et le Théâtre de l'île en Joie proposent une soirée théâtre au centre culturel de Metzervisse le vendredi 29 janvier à 20 h 30. La pièce proposée a pour titre "Ce cher Norbert". Cette comédie de Virginie van Acker raconte l'histoire de Norbert, homme d'un âge indéfini, bourré de tics et de vieilles manies, coincé, introverti et mal dans sa peau. Son expression favorite est "Ce que femme veut, Norbert ne le veut". Le synopsis de la pièce recommande : "Si vous connaissez un Norbert, ne pas l'exposer aux hommes dévergondés, aux femmes charmeuses et aux voisins mégères sous peine d'explosion..." Tout un programme qui invite au rire. Entrée gratuite

URGENCES

Samu 57
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Médecins
Metzervisse, Kédange, Hombourg-Budange, Distroff : (tél. 0820 33 20 20).

Pharmacies
Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries
Guénange : 2 impasse Jacqueline Aurioi (tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).
Kédange-sur-Canner : 57-Asistance (tél. 03 87 77 98 18).

GUÉNANGE

Le collège célèbre l'amitié franco-allemande



Lâcher de ballons aux couleurs du drapeau allemand. Photo RL

La classe de 5e 2 du collège René-Cassin de Guénange, accompagnée de Mme Planque, documentaliste du collège, et Mme Berthaud, professeur d'allemand, ont célébré l'amitié franco-allemande par un lâcher de ballons le 21 janvier à midi dans la cour de l'établissement. Ces ballons de baudruches aux couleurs de l'Allemagne (noir, jaune et rouge) portaient des petits mots sur le respect, la tolérance, la solidarité, l'amitié et la fraternité. Ce même jour, dans le cadre du chapitre consacré à l'engagement social, la classe de 5ème2 a distribué à la récréation de 10 heures

des bonbons Haribo (du nom de leur créateur Hans Riegel, originaire de la ville de Bonn) à l'ensemble des élèves du collège pour célébrer cette journée d'amitié. Vendredi 22 janvier un menu allemand, que les élèves des classes de 4e 3 et 4e 5 de M. Kotnik ont composé, a été servi à la cantine, dans le cadre d'un concours que la jeune Juliette a remporté : sa réalisation a donc été présentée à l'entrée du restaurant scolaire ce jour-là. Bref, un repas délicieux et solidaire, ce qui se traduit par "lecker und solidarisch" dans la langue de Goethe.

Repas dansant, bal de la Saint-Valentin

Le comité des fêtes de Guénange organise un repas dansant pour la Saint-Valentin, animé par l'orchestre Jo-Miller, salle Pablo Neruda le 20 février à 20 h 30.

Tarif : 27 € par personne. Uniquement sur réservation. Accès adapté aux personnes à mobilité réduite. Contact : comité des fêtes, centre social Louise Michel 1 rue Mozart 57310 Guénange 06 75 27 51 21 ou 03 82 50 89 51 mimie1804@hotmail.com

NUMÉROS

Correspondants
Aboncourt, Buding, Kédange-sur-Canner, Veckring, Volstroff, Hombourg-Budange : Fernand Belner (tél. 03 82 83 53 84).
Bertrange-Imeldange, Stuckange : Alain Jost (tél. 03 82 56 89 50 ou 06 89 12 72 05).
Bettelainville, Luttange : Estelle Lejeune (tél. 03 82 83 57 53 ou 07 82 05 42 23).
Bousse : Roger Mercier (tél. 03 87 73 05 09 ou 06 68 28 08 06).
Buding : Denis Guerdier (tél. 03 82 83 53 27).
Distroff, Metzervisse, Valmestroff : Jean-Marie Hentzen (tél. 03 82 56 87 95 ou 06 09 11 65 47).
Elzange : Guy Soulet (tél. 03 82 55 00 12).
Guénange : Julien Wagner (tél. 06 32 03 99 01) ; wagnerjulien@laposte.net
Ingange : Rose Rock (tél. 03 82 56 88 99).
Kemplich : Jean-Nicolas Conati (tél. 06 65 77 76 70) ; jean-nicolas.conati@orange.fr
Koenigsacker : Philippe Even (tél. 06 14 89 30 98).
Malling : Liliane Gillich (tél. 03 82 50 41 67 ou 06 60 99 90 35) ; liliane.gillich@gmail.com
Menskirch : Xavier Kilburger (tél. 03 87 64 92 44).
Metzeresche : Brigitte Lounissi (tél. 03 82 83 93 22).
Oudrenne : Pierre Hirtz (tél. 03 82 50 10 76).
Rurange-les-Thionville : Jean-Luc Massaro (tél. 03 87 73 91 27 ou 06 80 23 78 89).

ENVIRONNEMENT

Déchets ménagers : l'effort doit être collectif

L'Arc mosellan met les bouchées doubles pour sensibiliser les habitants au tri des déchets. Erreurs signalées lors de la collecte et calendrier font partie des supports utilisés pour que les usagers deviennent experts en la matière.

Ça fait partie des mauvaises surprises : vous sortez le jour J de la collecte vos sacs transparents et cartons. En rentrant chez vous, vous retrouvez une partie laissée devant votre porte. Avec comme explication un autocollant précisant : « erreur de tri » avec l'origine du litige, en l'occurrence, me concernant, du polystyrène oublié dans un carton. Du coup, j'ai dû rentrer l'objet non ramassé et le stocker une semaine durant, vidé bien sûr de l'élément perturbateur. Ce genre d'intervention « n'est pas une punition », rappelle Nicolas Poirier, directeur général adjoint des services de l'Arc mosellan. « Nous menons différentes actions depuis longtemps et plus particulièrement depuis un an, souligne Magali Mander, ambassadrice du tri. Car toute erreur plante la qualité du tri et donc coûte cher à la communauté de communes mais aussi aux administrés. » Néanmoins les habitants de l'Arc mosellan sont plutôt bons élèves. « En 2014, nous avons enregistré un refus de tri de 14, 93 %. Pour 2015 nous avons encore diminué. Les opérations menées portent leurs fruits. »

En chiffres

En 2014, sur le territoire de l'Arc mosellan ont été collectés :
• 9 311 tonnes d'ordures ménagères ont été enfouies soit 277 kg/habitant.
• 2 655 tonnes ont été comptabilisées lors de la collecte sélective soit 79 kg/habitants.
• 181 tonnes d'encombrants en porte-à-porte ont été récupérées et 17 tonnes de textiles, linge et chaussures.
• 6 915 tonnes ont été déposées dans les trois déchetteries du territoire dont 1 669 tonnes de déchets verts.
• 3, 5 tonnes de jouets et bibelots ont été déposées fin 2015 lors de la Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD). Un geste solidaire qui prend de l'ampleur.



Les erreurs de tri, qui coûtent à la collectivité et donc aux usagers, sont heureusement peu courantes. En 2015, sur le territoire de l'Arc mosellan, le refus a été inférieur à 14 %. Photo d'illustration Pierre HECKLER.

Pour nous, les déchets, le tri et la valorisation sont un défi collectif », assure Nicolas Poirier.
Voir plus loin
Les collectivités cherchent par tous les moyens à réduire le tonnage des déchets mais surtout à améliorer le tri en incitant les habitants à se rendre en déchetterie et aux bornes d'apports volontaires. « On envisage d'éditer des autocollants "Stop pub" à mettre sur les boîtes aux lettres, souhaite Magali. Mais

aussi proposer des composteurs individuels. » Autre projet : ajouter des bornes pour la récupération de textiles, vêtements et chaussures. « Nous travaillons avec Ecotextile. La plupart des communes du territoire ont accepté l'implantation de ces bornes à côté de celles pour le verre et le papier », se félicite Nicolas Poirier.
Mais avant de penser à la mise en place d'une part incitative, l'Arc mosellan veut assoier les habitudes et les conforter. « Nous poursuivons la prévention dans les écoles, les périscolaires et continuerons à dialoguer et à informer les habitants. Même s'il n'existe pas de part incitative, il faut savoir que mieux on triera, moins on payera à terme. L'ensemble des 34 000 habitants de l'Arc mosellan est donc concerné. »

Sabrina FROHNHOFER, Service de prévention et de gestion des déchets de l'Arc mosellan : 03 82 83 52 37.

BERTRANGE-IMELDANGE

PLU, seconde réunion publique



Peu de spectateurs mais particulièrement intéressés par les projets. Photo RL

Peu de participants mais des gens particulièrement motivés ont assisté à cette seconde réunion de présentation du projet de révision du POS en PLU. Bien sûr l'abandon du projet Terralorraine est acté mais pour l'heure, la Magazone reste d'actualité. Les résidents des lotissements ont interrogé les représentants de la municipalité sur le nouveau règlement du PLU. Léa Dentz, responsable du département urbanisme d'OTE Ingénierie, chargée du projet, a précisé que depuis l'application de la loi Alur, « tous les règlements des lotissements sont devenus caducs avec l'objectif affirmé de réduire la consommation d'espace en permettant plus de constructions sur les terrains, avec toutefois une limite de 50 % de leurs surfaces. » La peur de voir son voisin construire au ras de sa propriété a surgi. Deuxième point de

crispation, les secteurs d'extension de l'habitat le long de la See posent des questions et des oppositions. Le maire Guy Noël a réaffirmé fort que « lorsqu'on est responsable d'une commune, il faut faire des choix et que l'intérêt général n'est pas la somme d'intérêts particuliers. »
Enfin, le franchissement du seuil des 3 500 habitants avec les contraintes qui y sont liées a été également soulevé. C'est Jean-Paul Ramonigno qui a rappelé qu'en 1982, le maire de l'époque avait déjà comme objectif les 5 000 habitants en l'an 2 000. On en est encore loin.
Le dossier complet est disponible en mairie ainsi que sur le site de la commune via "bertrangeurbanisme.blogspot.fr". De plus le registre de concertation est disponible en mairie pour enregistrer toutes les observations.

à l'arc mosellan

NÉCROLOGIE

M. Léonard Michas



BERTRANGE. — Nous apprenons le décès de M. Léonard Michas, survenu vendredi, à Bertrange, à l'âge de 77 ans. Domicilié à Bertrange, il était né le 12 octobre 1938, à Ecaillon (Nord). Il avait épousé Mme Irène Nadolny. De leur union sont nés quatre enfants : Véronique, Patrice, Laurence et Roseline. Huit petits-enfants ont agrandi le cercle familial. Retraité, le défunt avait été sidérurgiste. Ses obsèques seront célébrées mardi 26 janvier, à 15 h, en l'église de Bertrange. Le corps sera incinéré. Nos condoléances à la famille.

METZERVISSE

Tirs de nuit

Des tirs de nuit au sanglier ont lieu sur l'ensemble du lot de chasse communal durant toute la saison de chasse à venir, soit jusqu'au 1er février à minuit.

Bienvenue à Gabin

Un petit Gabin, qui a ouvert ses petits yeux le 11 janvier à la maternité de Thionville, est venu égayer le foyer de Philippe Colin, technicien informatique, et de son épouse, née Jessica Polisini, technicienne de paie, domiciliés à Metzervisse. Nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité au bébé.

KÉDANGE-SUR-CANNER

Et que roulent leurs boules en 2016

L'assemblée générale annuelle du club de pétanque "La boule kédangeoise" s'est déroulée en la salle des associations, et non au club-house du bouledrome. Une vingt-deuxième assemblée qui a donné un vingt-deuxième mandat à Christian Mayer, fondateur du club. Norbert Thinus est toujours trésorier, son épouse Marie-Claire, secrétaire, et Jacques Saadoud, contrôleur aux comptes. Auparavant, des comptes

bien équilibrés ont été présentés par Norbert Thinus, des résultats, une ambiance, un collectif au top, explicités par le président Mayer. Bref, tout va pour le mieux dans ce monde sportif de la pétanque. Franck Corplet, adjoint au maire, qui représentait la municipalité, a félicité dirigeants et adhérents pour leur art de vivre au grand air, leur sympathie qui les voit participer aux manifestations locales, leur volonté et courage pour développer leurs

aires de jeu, leur implication pour former de jeunes élèves de l'école élémentaire dans le cadre de la nouvelle réforme scolaire. Avant de lancer : « Vous êtes des acteurs de la vie sociale du village, continuez ainsi, vive la boule kédangeoise, et bonne année 2016 ». L'angélus venait de sonner, les adhérents et le comité ont pris le passage pour piétons et rejoindre le restaurant Jaminet pour de joyeuses agapes.



Une assemblée sans problème. Photo RL